



**COMPTE RENDU DU CONSEIL DE QUARTIER
SEINE**
Réunion du 9 décembre 2025

Présent·es :

Equipe d'animation : Michèle HUMBERT (co-présidente) ; Florence MATHIEU (co-présidente) ; Danièle GRIMAUD ; Alain MENDIBURU.

Ariane BELILOS ; Myriem CHAMI ; Céline COURANT ; Jean-Michel DAUBOURG ; Evelyne DENIS ; Laetitia DIVOL ; Guy GIRARD ; Frédéric GONNAUD ; Eva KANCSAR ; Chantal LINKS ; Philippe LOIRET ; Chantal LOUBARESSE ; Isabelle MARTIN ; Patrice MIGAULT ; Julien PUJO (MIJE) ; Stéphane MINODIER ; Juliette MOREL ; Jacqueline POSTEL-VINAY ; Claire POURSIN ; Matteo PUGLISI ; Sylvie RIMSKY ; Iris RING ; Marie-Bénédicte SASSI.

Présent·es distanciel : Jean-François DUBUISSON ; Claire-Aude ELMER ; Ekatarina GADAL.

Auditeur libre : Geneviève MICHELOT.

Excusé·es : Christophe CASACCA ; Christophe DE SAINT-PIERRE (équipe d'animation) ; Christian JEAN.

Mairie de Paris Centre : Marie-Liesse POYETON, Chargée de participation citoyenne.

Danièle GRIMAUD et Alain MENDIBURU annoncent qu'ils animeront cette séance et présentent l'ordre du jour :

- **Partie 1 : Tour de table concernant l'activité économique dans les différents secteurs du Conseil de quartier Seine**
- **Partie 2 : Ateliers concernant le thème prévu : activités économiques et leurs impacts sur la vie de quartier**
- **Réponses aux questions**
- **Proposition de nouvelle(s) question(s) votée(s)**

Partie 1 :

Les conseillers sont invités à un tour de table autour des questions suivantes : à quelle boulangerie et à quels commerces se rendent-ils habituellement pour s'approvisionner ?

A travers les réponses données, les conseillers observent les constats suivants :

- Des conseillers vont à des boulangeries plus éloignées que celle la plus proche. Les raisons évoquées sont :
 - o Un meilleur rapport qualité/prix, priorité à la qualité
 - o Sur le trajet,
 - o Des horaires prolongés.
- D'autres conseillers se rendent à la boulangerie la plus proche pour des raisons pratiques et de soutien aux commerces.
- Concernant les courses alimentaires (marchés, épiceries, supermarché), plusieurs pôles de fréquentation majeurs (marché Bastille, Intermarché Sébastopol, commerces rue Saint-Antoine et rue Saint-Honoré entre autres) (cf. cartographie effectuée durant le tour de table).
- Observations :
 - o Des commerces sur le secteur Seine et aux alentours à environ 15 minutes à pieds.
 - o Des marchés de qualité et diversifiés (Baudoyer, Bastille, Maubert). A savoir que les prix exercés par les commerçants sur les marchés sont moins chers qu'en boutique, en raison des moindres charges.
 - o Les conseillers observent que des commerces ferment progressivement faute de repreneurs en raison des charges excessives.
 - o Les conseillers déplorent la forte diminution des artisans et commerçants dans le quartier (cordonniers, teinturiers, poissonniers...).
 - o Certains conseillers évoquent la fermeture des kiosques à journaux le dimanche. Un conseiller demande quelle est la réglementation de la Mairie à ce sujet et propose que soit créé un roulement des jours de fermeture. Un autre conseiller propose l'installation d'un kiosque à journaux dans le secteur de l'Arsenal.



Cartographie issue du tour de table

Partie 2 :

Organisation d'un atelier thématique avec restitutions par groupe (non votés)

A partir des constats faits lors de la première partie de la réunion, un travail de 45 minutes par groupe permet de faire les propositions suivantes :

Groupe 1:

- Revoir le plan d'aménagement et d'occupation de la voirie du boulevard Morland et de la rue de l'Arsenal afin de favoriser l'attractivité économique du quartier.
- Les rez-de-chaussée dépendant des bailleurs sociaux doivent être dynamisés en proposant des loyers modérés aux artisans/commerçants/professions libérales.
- « L'immeuble-quartier » La Félicité accuse un manque de signalétique qui ne le rend pas attractif aux commerces.

Groupe 2:

- Développer les canaux de proximité et l'entraide intergénérationnelle (ex : MIJE).
- Maintien du Marché aux fleurs et de ses artisans/commerçants sous l'égide de la Mairie. Maintien de la gestion publique ; l'intégrer à la demande de protection de l'Unesco concernant le classement des marchés.
- La mise en place d'une Newsletter spécifique aux commerces de Paris Centre par la Mairie annonçant les ouvertures et/ou fermetures des commerces ainsi que la création d'une cartographie du quartier avec tous les services et commerces.

Groupe 3:

- Prioriser les commerces de bouches et culturels en lieu et place.
- Instituer une procédure d'autorisation des pop-up stores dûment régulés par la Mairie et contrôler en amont leurs impacts sur la voie publique.

Réponses aux questions par la Coordination de la Participation Citoyenne en l'absence de Boris JAMET-FOURNIER, élu référent

Le projet « Louvre – Nouvelle Renaissance » se trouve à la fois sur le périmètre de l'Etat et le périmètre de la Ville de Paris. Quelle est la délimitation exacte du périmètre relevant de la Ville ?

Le projet Louvre-Nouvelle Renaissance concerne en effet le Musée du Louvre, qui constitue du foncier étatique, et l'espace public parisien, notamment concernant la Place du Louvre.

Concernant le détail de la séparation entre domaine public de la Ville et domaine public de l'État, il est possible de consulter le plan cadastral de la Commune de Paris ou de consulter le lien suivant : <https://tinyurl.com/Plan-Louvre>. Toute la partie en vert appartient à l'État, selon le décret n°2017-720 du 2 mai 2017 fixant la liste et le périmètre de domaines nationaux.

Ce qu'il faut en retenir, c'est que la Ville possède les trottoirs autour du Louvre, et la rue de l'Amiral de Coligny/Place du Louvre, qui fera justement l'objet d'un réaménagement à cette occasion.

Quels sont les projets de nouveaux logements étudiants et jeunes actifs prévus par la Ville de Paris ?

La Mairie invite le CQ à prendre connaissance des dispositifs mis en place par la Ville sur ce sujet via la page du site de la ville : [Logement pour jeunes et étudiants - Ville de Paris](#) :

- La mesure phare est notamment l'aide AILE (aide à l'installation dans un logement pour les étudiants).
- Le partenariat avec Hénéo (filiale RIVP) pour le logement des jeunes actifs / étudiants
- Les foyers de jeunes travailleurs et les résidences sociales (gérés par des associations, notamment la plus importante : l'ALJT : association pour le logement des jeunes travailleurs).

Ainsi que la synthèse d'un rapport de la Cour des Comptes ici : [FicheCOM_VdP-logement_des_étudiants](#)

Concernant Paris Centre, les informations sont les suivantes :

- 26 logements foyer jeunes travailleurs sont en cours de construction rue Pavée.
- Le projet de l'Hôtel Dieu intègre une part de logement étudiant mais nous n'avons pas encore toutes les précisions à ce stade (au total 2000m² de logements sociaux).

Au total, dans les multiples opérations de logements sociaux à Paris Centre, ce sont environ 170 T1 et 86 T2 dont les financements ont été validés avant l'été 2025 et qui sont au stade d'étude ou construction.

Bien que ces logements ne soient pas spécifiquement destinés aux jeunes, ils correspondent aux attentes de ce public de demandeurs de logement.

Est-il envisageable d'étendre les horaires d'accueil des Bains Douches situés sur l'Île-Saint-Louis voire de créer une plage horaire exclusivement réservée aux femmes et aux enfants ?

Les temps d'ouverture des Bains douche ont fait l'objet d'une délibération au Conseil de Paris, et ont fait l'objet d'une réflexion à l'échelle parisienne afin d'équilibrer les ouvertures et les fermetures sur l'ensemble de la Ville. Certains ouvrent en matinée, (de 7h à 13h), d'autres ouvrent en après-midi, (de 13h à 19h), afin de garantir un large créneau d'ouverture, de 7h à 19h, du lundi au dimanche.

A Paris Centre, le Bain douche des Deux Ponts est en ouverture de 13h à 19h et celui de Saint-Merri, est ouvert de 7h à 13h. Cette décision apporte à l'arrondissement une amplitude d'ouverture journalière maximale avec ces deux Bains douches.

La Mairie a interrogé la Direction de la Jeunesse et des Sports pour étude de cette demande et elle reviendra vers le CQ une fois la réponse obtenue.

Cependant, il est d'ores et déjà important de préciser qu'une extension horaire implique l'augmentation des effectifs. Par ailleurs, en pratique il existe deux étages sur ce bain

douche ; si tout fonctionne parfaitement, le rez-de-chaussée est mixte, mais dédié aux femmes, car il y existe une cabine famille et l'accueil de l'équipement se situe à proximité. Quant à l'étage, lui est réservé aux hommes uniquement.

Vote d'une nouvelle question

Concernant les commerces du quartier et plus globalement de Paris Centre, est-il envisageable de créer une newsletter dédiée (ou un encart dans la NL permanente) permettant de communiquer sur les ouvertures et fermetures des commerces de proximité ? (unanimité)